

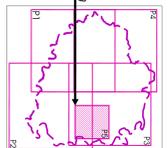
ZNIEFF N° 50810000

-  Périmètre où les constructions sont autorisées  
En dehors de ce périmètre, les constructions ne sont pas admises à l'exception :
  - de l'installation, du changement de destination, de la réfection, ou de l'extension des constructions existantes
  - des constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs
  - des constructions et installations nécessaires à l'application agricole ou forestière naturelles (Article L. 1252 du Code de l'Urbanisme)
-  Zone réservée à l'implantation d'activités, notamment celles qui sont incompatibles avec le voisinage de zones habitées
-  Zone de protection liée aux stations de lagunage (100 mètres)
-  Sites et vestiges archéologiques  
Tracé réalisé à partir du parcelaire de l'ancien cadastre. L'exatude du zonage sera à vérifier auprès du service de l'archéologie dans le cadre d'éventuels projets. Voir tableau annexé au rapport de présentation de la carte communale
-  Zone inconstructible (zone inconstructible) d'après le Plan de Prévention du Risque Inondation riverain le Petit Lay, le Grand Lay, le Lay (grande anse) jusqu'à l'Heault)
-  ZONES NATURELLES D'INTERET ECOLOGIQUE FAUNISTIQUE ET FLORESTIQUE  
N° 5048 : Vallée de la Vouhrie et vallées annexes à Saint-Hilaire-le-Vouhis et sous-voies  
N° 50810000 : Vallée du petit Lay de part et d'autre de Saint-Hilaire le Vouhis (ZNIEFF de type I)  
N° 50810000 : Vallée du petit Lay de part et d'autre de Saint-Hilaire le Vouhis (ZNIEFF de type II)
-  Repaire géodésique
-  Canalisation électrique 90 KV Beauvry - Puyfouillard
-  Application de l'arrêté préfectoral N° 01.02E.220 du 19 mars 2001 et isolement acoustiques, autour de l'A 83
-  Servitude aéronautique - Servitude de déplacement (aérotronnes civiles et militaires) - Code TS
-  Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques - Code P1 3 (voir plan annexé)
-  Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés - Code AC 2

MAIRIE D'OUVRAGE  
**COMMUNE DE SAINT HILAIRE LE VOUHIS**

**CARTE COMMUNALE**

SITUATION (Plan PS)



Elaboration : délibération du 9 Septembre 2005.  
Révision 1  
Vue pour être annexé à notre délibération du : 24 Novembre 2008  
Document approuvé par arrêté préfectoral en date du :  
Le Maire,

ETUDES ET REALISATION CONFIEES A  
  
S.A.S. - 10000  
Echelle 1/2000